



Communiqué de presse

1er mars 2018

Le 6 mars à 12h : rassemblement des parents devant le tribunal de grande instance

Laurence
Guillermou

chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

M : 06 82 81 40 82

108/110, avenue
Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

Ils défendent la santé des enfants. Pour cela, ils comparaitront le 6 mars 2018 devant le tribunal correctionnel de Bobigny.

Deux parents d'élèves, adhérent FCPE pour l'un, et sympathisant FCPE pour l'autre, manifestaient le 27 septembre 2017 avec une centaine de parents et de riverains devant la SNEM, une usine de traitement chimique de pièces aéronautiques localisée au coeur d'un quartier résidentiel de Montreuil (93), pour demander la cessation de son activité dangereuse ou sa délocalisation dans les plus brefs délais.

Lors de cette manifestation, ils ont été arrêtés, placés en garde à vue. Les faits qui leur sont reprochés : violences sur personne dépositaire de l'autorité publique et rébellion. Ils seront jugés le 6 mars.

La FCPE soutient l'action de la FCPE de Seine-Saint-Denis et de Montreuil dans ce dossier sensible. Elle appelle à un rassemblement des parents d'élèves devant le TGI de Bobigny pour soutenir ces deux pères d'élèves.

RDV au 173 Av Paul Vaillant Couturier, le 6 mars à 12h.

Métro Ligne 5 : Arrêt Bobigny – Pablo Picasso